

Société de Vannerie
de la Commune
du Lieu.

Les Charbonnières, le 14 Avril 1932.

Tit :
Conseil Administratif
Les Charbonnières.

Monsieur le Président & Messieurs,

La Société de Vannerie de la Commune du Lieu, Société coopérative en voie de formation, aurait besoin de capitaux pour augmenter son fonds de roulement.

Sachant que le village des Charbonnières, qui dispose de réserves assez importantes, n'est point hostile à l'idée de soutenir en ses débuts une nouvelle activité, nous nous permettons de demander à son Conseil Administratif de bien vouloir examiner avec bienveillance la demande que nous lui faisons ici, savoir : S'il serait disposé à faire un prêt à la Société prénommée et ceci à quelles conditions, soit comme taux d'intérêt, soit comme garanties demandées.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous occuper de notre demande sans tarder et vous serions obligés de nous faire connaître dès que possible la décision que vous aurez prise.

Dans l'attente, nous vous présentons, Monsieur le Président et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de Société de Vannerie
de la Commune du Lieu:

L. Rohat,
Secrétaire.

LA FOURMI S.A.

Les Charbonnières , le 3 Août

1932.

SOCIÉTÉ DE VANNERIE
DE LA
COMMUNE DU LIEU

Tit :
Conseil Administratif,
Les Charbonnières.

Monsieur le Président & Messieurs,

Votre honorée du 4 juillet écoulé nous est bien parvenue en son temps et nous vous en remercions.

Pour donner suite à son contenu qui avait eu toute notre attention, nous vous informons aujourd'hui que, en date du 26 écoulé, la Commune du Lieu nous fait savoir qu'elle est disposée à garantir le prêt de Frs. 3000.— que nous avons sollicité auprès de votre Conseil.

Avec cette garantie nous pensons qu'il n'y aura plus d'obstacles pour la suite affirmative à donner à notre demande et nous vous serions obligés de bien vouloir la solutionner aussi rapidement que vous le pourrez.

Nous nous permettons encore de vous demander que le prêt des capitaux nous soit fait aux meilleures conditions et, osant compter sur votre prochaine réponse, nous vous présentons, Monsieur le Président & Messieurs, avec l'expression de nos sentiments reconnaissants, nos salutations distinguées.

Au nom de Sté. de Vannerie de la Commune du Lieu :

Le Président.

E. Dubert

La Secrétaire.

L. R. Chet.